Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

ROUSSEAU FAMILY OAK COMPANY

SAS au capital de 2 380 euros, siège social : Zone Artisanale «Les Champys», 21160 COUCHEY, 510 091 341 RCS DIJON, AGO 01/09/2019 : nomination Directrice générale de Mme Nicole ROUSSEAU (4 Chemin de la Sans Fond 21160 PERRIGNY LES DIJON). Pour avis

AL214325152

TRANSFERT DE SIÈGE

BFC VIDEO SECURITE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 N RUE PIERRE DE COUBERTIN - 21000 DIJON
844 146 829 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25/09/2019, le Président de la société par actions simplifiée BFC VIDEO SECURITE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 14 N RUE PIERRE DE COUBERTIN - 21000 DIJON au 20 RUE DU CAP VERT – BATIMENT C - 21800 QUETIGNY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

AL214325041

SCI DES REMPARTS

SCI au capital de 5 000 euros - Siège social : 9 rue des Gâte Ceps, 92210 ST CLOUD - 819 671 959 RCS NANTERRE - l'AGE du 10/10/2019 a décidé de transférer le siège social du 9 rue des Gâte Ceps, 92210 ST CLOUD au 16 rue Proudhon, 21000 DIJON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée sous le numéro 819 671 959 RCS NANTERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. La Société, constituée pour 99 années à compter du 13 avril 2016, a pour objet social l'acquisition, gestion et exploitation d'immeubles et un capital de 5 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis La Gérance

AL214325136

Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats
au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 CHALON SUR SAONE

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE

SCI DANTON
Société Civile Immobilière
au capital de 7.393,78 Euros
Siège social : 9 Rue du Temple
21000 DIJON
RCS DIJON 422 055 459

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SCI DANTON a décidé de transférer le siège social du 9 Rue du Temple à DIJON (21000) au 15 Place Grangier à DIJON (21000) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL214325148

ECLOLINK

SAS au capital de 26800euros 14 rue du Cap VertParc Tertiaire du Cap Vert 21800 QUETIGNY, 530 357 581 RCS DIJON. Aux termes d'un PV d'AGE du 14/10/2019, il résulte le siège social a été transféré au 11 boulevard Rembrandt, 21000 DIJON, à compter du 14/10/2019. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de DIJON

AL214325154

MAISON DIEU

SCI au capital de 3.048,98 €
Ligny le Chatel (89144),
16-18 rue maison dieu
RCS Auxerre - 389976044

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2019, l'AGE a :

- nommé M. Daniel GOICHOT, demeurant à MERCEUIL (21190), 23 rue du Bourg, en qualité de Gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Thierry ALLEXANT décédé le 06 juillet 2016.
- transféré le siège social de la société à compter du 1er octobre 2019 de LIGNY LE CHATEL (89144),16-18 rue maison Dieu à MERCEUIL (21190), 23 rue du Bourg.

Les articles 4,8 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention RCS AUXERRE.

Pour avis,

Le Notaire

AL214325157

SCI G VOLUE

Société Civile Immobilière
au capital de 80 000 Euros
Siège Social
10, Rue du 12 Juillet 1998
21260 SELONGEY
528 292 360 RCS DIJON

L'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2019 a décidé de transférer le siège social à 21260 SELONGEY – 4, Route Départementale 3, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Pour avis

AL214325166

GFA LES BOUTIERES

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 121 959,21 €
Siège social
17 rue Ribordot
21220 MOREY SAINT DENIS
RCS DIJON 418 034 823

Aux termes d'une délibération en date du 8 octobre 2019, la collectivité des associés a décidé :

- de transférer le siège social au : « 9-11 rue des Jardins – 21220 MOREY SAINT DENIS
- de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

A compter du 8 octobre 2019, le siège social :

— qui était situé : 17 rue Ribordot- 21220 MOREY SAINT DENIS

— est désormais situé : 9-11 rue des Jardins – 21220 MOREY SAINT DENIS.

Pour avis

La Gérance.

AL214325168

CONVOCATION

CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES DE SECTION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 MONETEAU

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

- pour le Tonnerrois, le lundi 18 novembre 2019 à 9h15, à l'Auberge de Bourgogne de TONNERRE
- pour la Bassée-Gâtinais, le mardi 19 novembre 2019 à 9h15, salle polyvalente de VILLEBLEVIN
- pour l'Auxerrois, le mercredi 20 novembre 2019 à 9h15, au siège social de la coopérative à MONETEAU
- pour la Puisaye, le jeudi 21 novembre 2019 à 9h15, salle polyvalente de TOUCY
- pour le Châtillonnais, le vendredi 22 novembre 2019 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2018

Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2019 dont la convocation est ci-dessous

Election des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs et Collège Associés Non Coopérateurs) à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2019

Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région

Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 6 décembre 2019 à 9H00 à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 AUXERRE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 7 décembre 2018

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018-2019 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE

Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2019

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés

Approbation des comptes

Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Quitus aux Administrateurs

Affectation du résultat de l'exercice 2018-2019

Constatation de la variation du Capital Social

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Election d'un administrateur représentant le collège des Associés Non Coopérateurs

Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs

Questions diverses

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Gérard DELAGNEAU

AL214325186

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 21/10/2019

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

POMMARD: Vignes situées en AOC BOURGOGNE COTE D'OR et COTEAUX BOURGUIGNONS - Classification urbanisme : RNU

1 ha 03 a 25 ca - Aux seurrets: AS-72 - Champs pourris: AW-32 - Croquamot: AY-71[67] - En la taupe: AN-49 - Les crenilles: AO-63

VOLNAY: Vignes situées en aire AOC BOURGOGNE COTE D'OR et COTEAUX BOURGUIGNONS - Classification urbanisme : RNU

1 ha 01 a 81 ca - En coulezain: AR-37[F1]-37[F2]-38 - Grange le duc: AP-72[24]-74[25]

MONTCEAU-ET-ECHARNANT: Landes - Classification urbanisme : RNU - Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'installation.

1 ha 52 a 49 ca - Le bas de la rouere: ZI-79[26]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12/11/2019** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214325188

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP C. GACON-CARTIER - P.E CAMUSET
Notaires associés
CHALON SUR SAONE (71100)
3 Place Général de Gaulle

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Pierre-Etienne CAMUSET, Notaire à CHALON SUR SAONE, le 6 août 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial constatant l'adoption du régime de la communauté universelle par Monsieur Louis DAMIDOT, antiquaire,et Madame Barbara SCHLUPEN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à DIJON (21000) 31 cours Général de Gaulle. Mariés à la mairie de DIJON (21000) le 7 septembre 1985.

Les oppositions des créanciers à ce changement pourront être faites dans un délai de trois mois suivant ladite publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice en l'Etude de Pierre-Etienne CAMUSET, Notaire à CHALON SUR SAONE.

Pour avis unique,

Le notaire.

AL214325177

SELAS «LEGATIS DIJON QUETIGNY»
Notaires associés
23, rue Buffon – 21000 DIJON

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Didier NOURISSAT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, le 16 octobre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Sébastien Michel GRAS, électricien, né à CHATILLON SUR SEINE

(21400) le 2 juillet 1980, et Madame Aline Mélanie Marie Germaine BIENVENU, Cadre, née

à MONTBARD (21500) le 11 février 1981, son épouse, demeurant ensemble à SAULIEU

(21210) Vrilly le Bas.

Mariés à la mairie de SAULIEU (21210) le 26 juillet 2014 sous le régime de la

séparation de biens.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Didier NOURISSAT.

AL214325187

MODIFICATION DE STATUTS

SROSOFT

SASU au capital de 1000 €
241 rue de Créqui 69003 Lyon
842 830 325 RCS Lyon

D'une décision de l'associé unique du 01/09/2019, le siège social a été transféré au 12 rue du Ban 21340 Nolay, à compter du 01/09/2019. Président : Sylvain Roussy, 12 rue du Ban 21340 Nolay. Modification des statuts en conséquence. La société qui est immatriculée au RCS de Lyon fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.

AL214324930

SARL NEW COLONIAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622 euros
Siège social : 4, place Barbe
21000 DIJON
378 168 421 RCS DIJON

Par procès-verbal des décisions de l'associé unique du 14 octobre 2019, il a été décidé :

1/ la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 14 octobre 2019, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le siège social de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 7.622 euros désormais divisé en 500 actions de 15,244 euros. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par : Monsieur Hong CHHIM, 6 rue François Pompon – 21160 MARSANNAY LA COTE, Gérant. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Monsieur Hong CHHIM, 6 rue François Pompon – 21160 MARSANNAY LA COTE, Président.

2/ La dénomination sociale a été modifiée et devient NEW COLONIAL, à compter du 14 octobre 2019 L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL214325049

ASSINAT

SARL au capital de 3 500 €
Siège social : 14 rue Léon Gambetta
21300 Chenôve
833 433 196 RCS de Dijon

L'AGE du 01/09/2019 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : déménagement, manutention, nettoyage de locaux, montage et démontage de meubles, débarras de locaux,homme toutes mains. Modification au RCS de Dijon

AL214325161

SUN NRJ

SARL au capital de 1 500 €
siège social
2 Rue Saint Eloi Fromenteau
21440 TROUHAUT
508 438 363 RCS DIJON

AGE du 26/09/2019 : transformation en SAS, Président M. Christophe JAUGEY (2 Rue Saint Eloi, Hameau de Fromenteau, 21440 TROUHAUT).

Pour avis

AL214325171

VENTE

VENTE

CDC-HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), Vend 1 appartement T3 - LOT 15 UG 11112 sis 12 allée des vignes à 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE de 73,85 m² au 1er étage. DPE : D. PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT : 101 500,00 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 24. Quote part de charges annuelles : 420,00 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Romuald GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre réservée exclusivement aux locataires de CDC-HABITAT SOCIAL du département du 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC-HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL214325169

CESSION

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret
21000 Dijon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date à Dijon du 30/09/2019, enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement Dijon 1, le 08/10/2019, dossier2019 00059408, référence 2104P01 2019 A 05117, Madame Florence LAMY, demeurant 5, place du Grand Puits - 21190 Chassagne-Montrachet, immatriculée en Entreprise individuelle au R.C.S. de Dijon sous le numéro409 857 638, a cédé à la société LAMY-CAILLAT, S.A.R.L. au capital de 20 000euros, siège social 31, route de Santenay - 21190 Chassagne-Montrachet, R.C.S. Dijon 853 237 212, son fonds de commerce de vente de vins et spiritueux et négoce de vins et spiritueux en gros, qu'elle exploitait au 31, route de Santenay à Chassagne-Montrachet (21190), et ce, moyennant le prix de cession global de 100 000 euros, lequel fonds est identifié à l'INSEE sous le numéro Siret 409 857 638 00038. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés à compter du 30/09/2019.Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au cabinet de la SCP du Parc -Cabinet d'avocats situé Parc Valmy - 4B rue Jeanne Barret - CS 96627- 21066 Dijon Cedex, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis.

AL214325159

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à FONTAINELES- DIJON du 07/10/2019, enregistré le 11/10/2019 au SIE - DIJON - bordereau 201900061006 / case 2104P012019A05156 : WOKASIE DIJON SARL au capital de 8.000 €, sise 9001 route d'Ahuy, Centre Commercial Géant Casino, 21121 FONTAINE-LES-DIJON, immatriculée sous le numéro 811473388

a cédé à

WEILIN SAS au capital de 10.000 €, sise 9001 route d'Ahuy, Centre Commercial Géant Casino, 21121 FONTAINE-LES-DIJON, immatriculée sous le numéro 877537738

Moyennant le prix de 680.000 euros son fonds de commerce de Restauration asiatique exploité 9001 route d'Ahuy, Centre Commercial Géant Casino, 21121 FONTAINE-LES-DIJON

Entrée en jouissance par la prise de possession réelle fixée au 08/10/2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité à l'adresse du fonds vendu au 9001 route d'Ahuy, Centre Commercial Géant Casino, 21121 FONTAINE-LES-DIJON, et pour la correspondance au CABINET bouilly leboisne 95 rue Lafayette, 75010 PARIS (michelbl@aol.com).

AL214325183

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOUZID FRANCE

SAS au capital de 1 000 euros
15 rue Arthur Rimbaud - Pavillon 19,
10450 BREVIANDES
851 299 602 RCS TROYES

Aux termes d'un acte SSP en date à Marsannay la Côte du 27 Juin 2019, la société B&B HOTELS, SAS au capital de 16 318 236,88 euros, domiciliée 271 rue du Général Paulet 29200 BREST et immatriculée RCS Brest 378 047 500, a donné son fonds de commerce d'hôtel situé ZAC Actisud 190 Allée Olivier de la Marche 21160 Marsannay la Côte, en gérance mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du Code de Commerce, à la société BOUZID France, SAS au capital de 1 000 euros, domiciliée 15 rue Arthur Rimbaud 10450 BREVIANDES et immatriculée RCS TROYES 851 299 602.

En vertu dudit contrat la société BOUZID France exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 11 juin 2019, pour une durée indéterminée.

Pour avis,

AL214325155

NON DISSOLUTION

SG CARROSSERIE

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social
19, rue des Frères Montgolfier
21300 CHENOVE
502 427 495 RCS DIJON

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 10 septembre 2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La gérance.

AL214325165

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret
21000 Dijon

ELAEC SERVICES

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social
1 B, rue Gilbert BECAUD
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
838 060 960 R.C.S. DIJON

Par décisions du 12/09/2019, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société en application de l'article L 225-248 du Code de commerce. Pour avis.

AL214325167

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.M.C.

SARL en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 35 Rue d'Alsace
21200 BEAUNE
824 390 256 RCS DIJON

Par décision du 31/08/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Mehdi CHOUIT, demeurant 31 Rue du Faubourg Perpreuil - 21200 BEAUNE, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au domicile du liquidateur. Mention au RCS de DIJON.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214325134

S.A.M.C.

SARL en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 35 Rue d'Alsace
21200 BEAUNE
824 390 256 RCS DIJON

Par décision du 31/08/2019, l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de DIJON.

Pour avis

Le Liquidateu

AL214325135

AMPEX

SARL au capital de 7.500 €
Siège
2 impasse des Ebazoirs
21000 Dijon
488 529 645 RCS Dijon

Le 30 Septembre 2019, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Jean SALSA, l'a déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt TC de Dijon. Mention RCS Dijon.

AL214325162

AMPEX

SARL au capital de 7.500 €
Siège
2 impasse des Ebazoirs
21000 Dijon
488 529 645 RCS Dijon

Le 30 Septembre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée à compter du 30 Septembre 2019. Liquidateur : M. Jean SALSA, associé unique, demeurant Bois des Grottes 28 allées des Mûriers, 21380 Asnières-les-Dijon. Siège de la liquidation : Bois des Grottes, 28 allées des Mûriers, 21380 Asnières-les-Dijon. Dépôt TC de Dijon, Mention RCS Dijon.

AL214325163

GROUPE DE RYTHMOLOGIE

capital 12 000 €
Siège social
6, rue Paul Cabet
21000 DIJON
RCS DIJON 500 368 873

L'AGE du 30.09.2019 a décidé la dissolution anticipée à compter du 30.09.2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, a nommé liquidateur Christophe LEFEZ (10 rue des Ecoles 21380 MESSIGNY ET VANTOUX), a fixé le siège de la liquidation 10 rue des Ecoles 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, adresse où correspondance devra être envoyée Dépôt légal RCS DIJON.

Pour avis Le Liquidateu

AL214325173

LA PECHERIE DE L'OLIVIER

SAS en liquidation au capital de 30 000 €
Siège social : 4 place des Ducs
21000 DIJON
Siège de liquidation :
107 rue Pierre Corneille
69003 LYON
822 864 211 RCS DIJON

L'AG réunie le 18 octobre 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Guillaume BENDER-JUBAN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

AL214325176

CODES CYCLES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 rue du Général Fauconnet
21000 DIJON
Siège de liquidation : 3 rue de Dixmude
27000 EVREUX
SIREN 521 676 742 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2019 au 3 rue de Dixmude 27000 EVREUX, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Julien FERNANDES, demeurant 3 rue de Dixmude 27000 EVREUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis.Le Liquidateu

AL214325178

EURL PM

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 21 rue Pierre Joigneaux
21200 BEAUNE
388 018 442 RCS DIJON**

Par décisions du 30/09/2019, l'associé unique a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de commerce, pour cause de cessation d'activité. Monsieur Philippe PETITJEAN DE MARCILLY, demeurant 21 rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE, est nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé : 21 rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Le liquidateur.

AL214325185

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/09/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI Bourcier K2L Objet social : Immobilier Siège social : 64 c rue de Longvic, 21000 Dijon. Capital : 100 € Durée : 99 ans Gérance : M. Bourcier Laurent, demeurant 64 c rue de Longvic, 21000 Dijon Immatriculation au RCS de Dijon

AL214325021

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/09/2019, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ABR.Dubai Objet social : Achat, vente, importation, exportation de tous produits non réglementés. Siège social : 5 c rue des Rétisseys, 21240 Talant. Capital : 500 € Durée : 99 ans Gérance : M. Dawalbit Mohamad ABDULRAHMAN, demeurant 5 c rue des Rétisseys, 21240 Talant. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL214325058

DOMOT'ELECTRIC

**SARL au capital de 5.000 euros
Siège social : 8, rue de Sèves
21170 ECHENON**

Par acte sous seing privé en date à Echenon du 3/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DOMOT'ELECTRIC

Siège social : 8, rue de Sèves - 21170 ECHENON

Objet social : Travaux d'installation, de maintenance, de réparation et d'assistance en électricité et domotique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5.000 euros

Gérant : Michaël MILLE demeurant 8, rue de Sèves - 21170 ECHENON, pour une durée illimitée

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

AL214325096

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à DIJON du 11/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : AUX GOURMANDISES DE L'ECLUSE - Siège social : 18 avenue Jean Jaurès, 21000 DIJON - Objet social : exploitation d'un fonds de boulangerie - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 2 000 euros - Gérance : Mohamed RABHI, demeurant 3 impasse Nicéphore Niepce 21160 MARSANNAY LA COTE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214325137

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à DIJON du 11/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière - Dénomination sociale : RMS - Siège social : 18 avenue Jean Jaurès, 21000 DIJON - Objet social : acquisition, construction, propriété et gestion de tous immeubles - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : Mohamed RABHI, demeurant 3 impasse Nicéphore Niepce, 21160 MARSANNAY LA COTE - Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers du capital social - Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214325138

MECANIS
**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, rue du Moulin
21110 LONGECOURT EN PLAINE
RCS DIJON**

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGECOURT EN PLAINE du 30 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MECANIS

Siège social : 10, rue du Moulin, 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Objet social : La réparation de matériel et de machines agricoles, forestières et de travaux publics, l'achat revente de pièces détachées, et la location de matériel agricole et de travaux publics.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Yanis PREGERMAIN, demeurant 22 rue du Biez 21270 PONTAILLER SUR SAONE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis

La Gérance

AL214325144

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
**S4, rue Jeanne Barret,
21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BEAUNE du 10/10/2019, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dénommée DIGITAL ARCHIMEDE, dont le siège social est situé 10, rue Paradis - 21200 BEAUNE,qui a pour objet tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirecte ment, l'accompagnement à la transformation digitale des entreprises,l'accompagnement à la formation, mise en place de systèmes d'informations, conseil et audit dans ce même domaine.Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelle ment ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : les cessions d'actions entre associés ainsi que les cessions d'actions au profit de tiers étrangers à la société seront soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés; le cédant prenant part au vote.Madame Camille de GERAULT de LANGALERIE, demeurant 10, rue Paradis -21200 BEAUNE, assure la Présidence sans limitation de durée.Monsieur Maxim SCATAMACCHIA, demeurant 43, rue Poterne - 21200 BEAUNE, assure la Direction générale sans limitation de durée.

AL214325145

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, de la Société Civile Immobilière dénommée «SCI T.H.M.», qui sera immatriculée au RCS de DIJON, au capital de 5.000 €uros, représentant des apports en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers, la vente de tout ou partie du patrimoine dans le cadre de sa gestion, dont le siège social est à AUXONNE (21130) – 2, rue Guébriant.

Les gérantes sont Madame Colette MELOCCO demeurant à AUXONNE (21130) – 2, rue Guébriant et Madame Jane-Elsa MELOCCO demeurant à CHALON-SUR-SAONE (71100) – 4 rue André Jean Chamfroy.

Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Les autres cessions sont soumises à l'agrément donné par la collectivité des associés.

Pour avis,

La gérance

AL214325147

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date à BEAUNE du 15 octobre 2019, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION SOCIALE : 8 CLOS CAPITAL SOCIAL : 225 000 € SIEGE SOCIAL : 8 Rue d'Alsace - 21200 BEAUNE OBJET : L'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant et bar, la vente de plats cuisinés à emporter, la commercialisation de vins, spiritueux, produits régionaux. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. PRESIDENT : Monsieur Stéphane LEGER, domicilié à BEAUNE (21200) - 23 Bis Rue Thiers. CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLEES D'ACTIONNAIRES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. CLAUSE RELATIVE A L'AGREMENT DES CESSIONNAIRES : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. LE PRESIDENT

AL214325149

AVIS CONSTITUTIF

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/09/2019 à AISEREY (21), il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BOIS ET REFLETS

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 57 route de Beaune - 21160 MARSANNAY LA COTE

Objet : vente de papier peint, bois terrasse, mobilier extérieur, peinture, parquet intérieur aux particuliers et professionnels.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5.000 euros divisé en 500 actions de 10 euros entièrement libérées

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions : La cession d'actions est libre entre associés. Toute autre cession est soumise à agrément.

Président : M. Bernard RICHAUD dmt 7 rue Martin Lejeas -21110 AISEREY.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis, le Président

AL214325150

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 27/09/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile de construction vente Dénomination sociale : LE REMPART - SAINT BENOIT Siège social : 7, rue de l'Hôpital, 21140 SEMUR EN AUXOIS Objet social : l'acquisition de terrains et des immeubles sis à SEMUR EN AUXOIS (21) - 7 rue de l'Hôpital, section AD n° 126 et 124, figurant au cadastre, sous les numéros 124 et 126 de la section AD, pour une contenance de 1 ha 29 a et 64 ca et les droits à construire afférents ; - la construction (après démolition éventuelle de bâtiments existants) et l'aménagement d'un immeuble collectif à usage d'habitation et professionnel et de toutes annexes et dépendances selon sommaire figurant en Annexe aux présents statuts ; - la vente, en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement, des constructions ainsi édifiées ; - la location des lots en stock en l'attente de leur vente. Elle peut également avoir une activité de location des immeubles ou fractions d'immeubles en immobilisation, dès lors que celle-ci reste accessoire à la vente ; - et généralement toutes dispositions se rattachant à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de l'activité sociale. Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 40 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Ida Johanna Wilhelmina NEL Pointe Hamaha Zone Nel BP159 KAWENI 97600 Mamoudzou, Ile de Mayotte. Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants. En cas de cession à des tiers agrément requis dans tous les cas Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214325151

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 14/10/2019, avis de constitution d'une SCI dénommée: VJA75

Capital : 1 000 € divisé en 1000 parts de 1 € chacune.

Siège social : 36 rue Louis Blanc, 21000 DIJON.

Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l' administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier. L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble. La mise à disposition de ses associés La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tous autres titres. Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers. La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans. Gérance : Michel CORTET et Lucie CORTET, demeurant à 36, rue Louis Blanc - DIJON (21000)

Cessions de parts : avec agrément des associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL214325156

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP fait à SEMUR EN AUXOIS (21) en date du 08/10/2019, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI FCLM

Siège : Rue Champ à la Perdrix – 21140 SEMUR-EN-AUXOIS

Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles

et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.

Capital : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement libérés,

divisé en 100 parts de 10 €.

Gérance : M. Florent POTIER dmt 12 rue de la Ferme Champlon – 21140 SEMUR EN AUXOIS.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; agrément dans tous les autres cas ; l'agrément est donné par la collectivité des

associés.

Immatriculation de la société au RCS de DIJON.

Pour avis et mention

La Gérance

AL214325170

LA TARTERIE

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social
3-5-7 Rue Piron 21000 DIJON**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon, du 16 Octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LA TARTERIE Siège : 3-5-7 Rue Piron, 21000 DIJON Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet Social : L'activité de Tarterie, Saladerie, salon de thé, pâtisseries à consommer sur place ou à emporter et plus généralement toutes opérations de restauration. Gérance : Monsieur Xavier GUALANO, demeurant 18 Rue de la Bibliothèque, 25000 BESANCON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. POUR AVIS La Gérance

AL214325174

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/09/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DMA CLASSIC Objet social : Achat, vente en gros ou en détail, négoce de tous types de véhicules terrestres à moteur, de tous véhicules de navigation et de tous cyclomoteurs et motocycles. Achat et vente de vêtements, chaussures, décorations et accessoires vintage rattachés à l'activité de l'automobile. Achat, vente en gros ou en détail, négoce de pièces détachées et d'accessoires se rattachement directement ou indirectement aux biens et opérations précités, de produits d'entretien et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie automobile. L'activité d'intermédiation et intermédiaire de vente dans le domaine du négoce de tous types de véhicules terrestres à moteur. Siège social : 9002 Rue de Magny, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur. Capital : 5000 € Durée : 99 ans Président : M. MARROFFINO Philippe, demeurant 2 Rue des Artisans, 21800 Chevigny-Saint-SauveurAdmission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clause d'agrément : Les cessions sous quelque forme que ce soit des actions détenues par les associés sont libres. Immatriculation au RCS de Dijon

AL214325179

IMMATRICULATION

**VITIDEV
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Cyrot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNY LES BEAUNE du 11 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : VITIDEV

Siège social : 4 rue Henri Cyrot, 21420 SAVIGNY LES BEAUNE

Objet social : Acquisition et location de vignes, chais, d'ensemble immobilier bâti ou non bâti, transaction de raisins, moûts ou vins, élaboration vinique, prestations de services dans le domaine du vin en terme de viticulture ou d'œnologie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Dominique COR demeurant 60 rue Victor Hugo 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL214325180

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/08/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : 221B ANIMATIONS SUD Objet social : Activité de divertissement consistant à la résolution d'énigmes et de jeux de société en grandeur nature, organisation de soirées évènementielles, toutes prestations liées aux activités de divertissement Siège social : 3 Place GRANGIER, 21000 Dijon. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : GENESIS HOLDING, SAS au capital de 5000 euros, ayant son siège social 3 PLACE GRANGIER, 21000 Dijon, 849 525 597 RCS de Dijon Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : Les transmissions d'actions s'effectuent librement entre les associés et nécessite un agrément lorsqu'elles sont cédés à des tierces personnes. Immatriculation au RCS de Dijon

AL214325181

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/08/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : 221B ANIMATIONS NO Objet social : Activité de divertissement consistant à la résolution d'énigmes et de jeux de société en grandeur nature, organisation de soirées évènementielles, toutes prestations liées aux activités de divertissement Siège social : 3 Place GRANGIER, 21000 Dijon. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : GENESIS HOLDING, SAS au capital de 5000 euros, ayant son siège social 3 PLACE GRANGIER, 21000 Dijon, 849 525 597 RCS de DijonAdmission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : Les transmissions d'actions s'effectuent librement entre les associés et nécessite un agrément lorsqu'elles sont cédés à des tierces personnes. Immatriculation au RCS de Dijon

AL214325182

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

DIVERS

SCEA EMMANUEL BLANCHARD

**7 rue du 8 Mai 1945
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
RCS Nevers : 540 077 286
Capital social : 1 000 euros**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date et à effet du 29 septembre 2019, il a été procédé au retrait de l'associée Madame BLANCHARD Isabelle et à l'entrée de l'associée, Mme BLANCHARD Alexandra - 13 Clos des Bocqueteaux - 60270 Gouvieux. Pour avis, la gérance

AL584325392

NOMINATION

G.C.E. SAS

**SAS au capital de 504 000 Euros
Siège social : 70 Rue du Puits Charles
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
562 010 454 RCS Nevers**

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 27/09/2019, il a été décidé de nommer Mr Daniel PRYOR, demeurant 3630 Prospect Street NW, Washington DC 20007 (Etats-Unis), en qualité de Directeur Général, en remplacement de Mr Mark LEHMAN.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL584325393

TRANSFERT DE SIÈGE

**TP TORRES RAPHAËL
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 25 000 €uros
Siège social : 6 Rue de La Vallée de Charrant
Les Etiveaux
58400 MESVES SUR LOIRE
534 260 948 RCS NEVERS**

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Suivant délibération extraordinaire du 05 septembre 2019, l'associé unique, Monsieur

Raphaël TORRES CID demeurant 15 Avenue du Champ du Seigneur – 58400 LA CHARITE LOIRE, a décidé le transfert du siège social de MESVES SUR LOIRE (NIEVRE), 6 Rue de La Vallée de Charrant - Les Etiveaux à LA CHARITE SUR LOIRE (NIEVRE) 15 Avenue du Champ du Seigneur, et ce, à compter du 1er janvier 2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL584325299

**SOLUTIONS PLV
Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de : 15 000 €uros
Siège Social :
82 Avenue du 85ème de Ligne
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
534 375 274 RCS NEVERS**

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant délibération extraordinaire du 05 septembre 2019, l'associé unique, Monsieur Stéphane DIETZ demeurant 61 Rue de Plantenoix – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, a décidé le transfert du siège social de COSNE COURS SUR LOIRE (NIEVRE), 82 Avenue du 85ème de Ligne à LA GARENNE COLOMBES (HAUTS DE SEINE)

1 Rond Point de l'Europe, et ce, à compter du 1er août 2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE. Pour avis, la gérance

AL584325300

MODIFICATION DE CAPITAL

AVIS

**INSPIRATION
SAS au capital souscrit de 450 000 euros
et au capital actuel de 440 000 euros
Avenue Saint Exupéry - ZI de Bagatelle
58500 CLAMECY
804 620 375 RCS NEVERS**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 02/08/2019 et des décisions du président en date du 16/09/2019 et du 30/09/2019, le capital social de la société a été augmenté en numéraire de 192 500 euros et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Article 7 - Capital

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de quatre cent quarante mille euros (440 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de six cent trente-deux mille cinq cents euros (632 500 euros).

Pour avis. Le Président

AL584325405

CONVOCATION

**AXEREAL
Société Coopérative Agricole
à capital variable
36 rue de la Manufacture
45160 OLIVET
Siren 503 681 801 RCS Orléans**

CONVOCATION

**aux Assemblées de Section
et Assemblée Générale Plénière
Ordinaire Annuelle**

I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Section dont l'ordre du jour commun est le suivant :

- lecture à titre d'information,

. du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018/2019,

. des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés du même exercice,

. du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,

. des comptes et du bilan au 30 juin 2019,

- discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle,

- désignation des délégués devant assister à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle.

Les assemblées de section se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous.

· Boischaut-Berry-Bocage,

12/11/19, 10h00, Hôtel Les Dryades, 28 Rue du Golf, 36160 Pouligny-Notre-Dame

· Champagne Berrichonne,

13/11/19, 8h30, Centre de Congrès Champs-Elysées, Boulevard Franklin Roosevelt, 36100 Issoudun

· Loire-Nivernais,

14/11/19, 10h00, Domaine de la Chezatte, La Chezatte, 18240 Sainte-Gemme-en-Sancerrois

· Eurélienne

20/11/19, 9h00, Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, 10 rue Dieudonné Costes, 28000 Chartres

· Grand Ouest,

22/11/19, 8h30, Villa Bellagio Amboise, 115 route de Civray de Touraine, 37400 Amboise

· Seine-Loire,

27/11/19, 8h30, Salle Polyvalente Pierre Terrier, 13 rue de Charette, 28140 Terminiers

II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle des délégués désignés par les Assemblées de Section se tiendra :

Vendredi 6 décembre 2019 à 9h00

au CENTRE DE CONFERENCES – 9 place du 6 juin 1944 – 45000 ORLEANS

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018/2019,

- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018/2019,

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2019,

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Dotation des réserves obligatoires,

- Distribution d'un intérêt aux parts sociales à avantages particuliers,

- Distribution d'un intérêt aux parts sociales,

- Distribution de dividendes reçus au titre des participations,

- Dotation des réserves facultatives,

- Mise à jour du capital social,

- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,

- Variation du capital,

- Indemnisation des administrateurs,

- Budget formation,

- Renouvellement d'administrateurs,

- Comptes d'adhérents inactifs depuis plus de cinq ans portés en autres réserves,

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2019, soit dans chaque section, soit au siège social.

Pour Avis

Le Président

AL584325404

MODIFICATION DE STATUTS

AVIS DE MODIFICATION

**EARL NEROT COUET
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 13 130 Euros
Siège social : «Fontaine»
58200 SAINT PERE
453 466 658 RCS Nevers**

Suivant un acte sous seing privé du 16/09/2019 enregistré au SPFE de Nevers le 26/09/2019, il a été décidé d'augmenter le capital, de nommer un nouveau co-gérant, de transformer l'EARL en SCEA, de modifier la dénomination sociale et de transférer le siège social, à effet du 01/09/2019, motivant la publication des insertions suivantes :

Dénomination : « **SCEA COUET** »

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Siège : **25 Rue de Croquant - 58200 SAINT PERE**

La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société, ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus pourvu qu'elles ne modifient pas le carac-

tère civil de la société.

La société est constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 16 mai 2103 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Le capital social fixé à 17 630 euros (numéraire)

Les gérants sont : Mme Claire COUET et M. Emmanuel COUET demeurant ensemble, 27 Croquant - 58200 SAINT PERE.

Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint dans les cas prévus par la loi, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Lorsque l'ensemble des associés a la qualité de co-contractant dans la cession de parts sociales, aucun agrément préalable n'est requis. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis et mention, les gérants

AL584325385

AVIS DE MODIFICATION

DOMAINE COUET EARL
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 111 897,58 Euros
Siège social : «Croquant»
58200 SAINT PERE
420 007 742 RCS Nevers

Suivant un acte sous seing privé du 16/09/2019 enregistré au SPFE de NEVERS 1, le 26/09/2019, il a été décidé d'une augmentation par apport de numéraire puis d'une réduction du capital social par annulation de parts, de la modification du siège social et de la transformation de l'EARL « DOMAINE COUET EARL » en société civile, à effet du 01/09/2019, motivant la publication des insertions suivantes :

Dénomination : « BCE »

Forme : Société Civile

Siège social : 25 Rue de Croquant - 58200 SAINT PERE

La société est constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS le 11 septembre 1998 dissolution anticipée ou prorogation.

Le capital social fixé à 99 397.50 euros (Les apports sont constitués de biens mobiliers et de numéraire)

Les gérants sont : M. Emmanuel COUET et Mme Claire COUET, demeurant 27 Croquant - 58200 SAINT PERE

La société a pour objet, l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société, ainsi que toutes activités mobilières ou immobilières complémentaires et connexes à l'objet ci-dessus défini, tant qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social de la société, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion ou de société en participation.

Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de tous les associés, y compris le cédant. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales, à

l'exception des donations au profit d'un ou des descendants d'un associé, lesquelles seront dispensées d'agrément. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis et mention, les gérants.

AL584325386

AVIS DE MODIFICATION

EARL DOMAINE DE FONTAINE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de
110 850 euros
Siège social : «Fontaine»
58200 SAINT PERE
319 545 612 RCS Nevers

Suivant un acte sous seing privé du 26 août 2019 enregistré au SPFE de NEVERS le 26 septembre 2019, il a été décidé d'augmenter le capital, de la nomination d'un co-gérant, de transformer l'EARL en SCEV, de modifier la dénomination sociale et de transférer le siège social, à effet du 1er août 2019, motivant la publication des insertions suivantes :

Dénomination : **SCEV « DOMAINE COUET FONTAINE »**

Forme : Société Civile d'Exploitation Viticole

Siège social : **25 Rue de Croquant - 58200 SAINT PERE**

La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société, ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La société est constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 21 août 2079 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Le capital social fixé à 173 145 euros (biens en nature, de numéraire et passif)

Les gérants sont : Mme Claire COUET et M. Emmanuel COUET demeurant ensemble, 27 Croquant - 58200 SAINT PERE.

Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint dans les cas prévus par la loi, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Lorsque l'ensemble des associés a la qualité de co-contractant dans la cession de parts sociales, aucun agrément préalable n'est requis. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis et mention, les gérants

AL584325389

EARL POINT

Domaine Couillaud - 58300 VERNEUIL
Capital social : 337 000 €
R.C.S. NEVERS – N°753 086 628

Par acte SSP du 5/09/2019, l'EARL POINT a été transformée en SCEA POINT :

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : SCEA POINT

Siège Social : Domaine Couillaud - 58300 VERNEUIL

Gérants : M. Point Florent demeurant Domaine Couillaud - 58300 Verneuil et M. Point Eric, demeurant 1 bis rue des Barboulottes Lieudit »Chérault » - 58270 Saint Benin d'Azy

Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales : Monsieur Point Bernard, demeurant Domaine Couillaud 58300 Verneuil, M. Point Florent demeurant Domaine Couillaud - 58300 Verneuil et M. Point Eric, demeurant 1 bis rue des Barboulottes Lieudit »Chérault » - 58270 Saint Benin d'Azy Capital Social : 337 000 € divisés en 33 700 parts représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au RCS de Nevers.

Pour avis

AL584325399

GAEC DU DOMAINE DE LA FORGE COULBOIS MICHEL ET FABIEN

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 420 000,00 euros
Siège social : Petit Soumard
58150 SAINT ANDELAIN
R.C.S. NEVERS 449 746 726

Lors de l'AGE du 08/10/2019 les associés ont, à effet du même jour :

- décidé de transformer la Société en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée sans création d'un être moral nouveau. Sa dénomination devient « EARL DU DOMAINE DE LA

FORGE ».

- pris acte de la démission de Monsieur Michel COULBOIS de ses fonctions de gérant.

Les modifications seront faites au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL584325402

SCI DUE PRINCIPI

Société Civile au capital de 100 €
Ancien siège social : 35, rue Paul Bert
58000 NEVERS
Nouveau siège social : 1 Bis, rue Franc Nohain
58000 NEVERS
828 085 365 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 11/10/2019, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :

Siège social :

- Ancienne mention : 35, rue Paul Bert – 58000 NEVERS

- Nouvelle mention : 1 Bis, rue Franc Nohain – 58000 NEVERS

Gérance :

- Ancienne mention : co-gérants : M. Franck LESAQUE et Mme Ghislaine BARRIERE

- Nouvelle mention : Gérant : M. Franck LESAQUE dt à NEVERS (58) – 1 Bis, rue Franc Nohain

AL584325406

NON DISSOLUTION

TA SOEUR

SARL au capital de 1 000 euros
66 Rue de Nièvre 58000 NEVERS
RCS NEVERS 833 898 307

Décision du 14/10/2019: L'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL584325401

S.A.S. C'PRO RENO TRAVAUX

au capital de 2 000 €
Siège social : 119 Avenue de Verdun,
58300 DECIZE
808 334 528 RCS NEVERS

L'A.G.E. du 05/10/2019, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL584325407

RACELAB1

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 € Siège social : Technopôle Village

d'Entreprises Module n°3 58470 MAGNY-COURS 812 681 138 RCS NEVERS

D'un PV de l'associée unique du 29/06/2019, il résulte que, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, l'associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au RCS de NEVERS. Pour avis, le représentant légal.

AL584325409

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI RESIDENCE DES FILOIRS

Société civile Immobilière
Société en liquidation
au capital de 45 734,70 €
Siège social : 24 Faubourg du Grand Mouësse
58000 NEVERS
443 965 835 RCS NEVERS
Liquidateur : Monsieur André SEGUIN

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2019, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, le liquidateur,

AL584325356

PAUL & LOUISE CONCEPT STORE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 3 000.00 €
Siège social : 20 Rue du 14 Juillet
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
830 502 894 RCS NEVERS
Liquidateur : Madame Marion DAMIEN

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2019, les associées, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, le liquidateu

AL584325376

DESPEE MARECHALERIE

Forme : SARL. Capital social : 7500 euros. Siège social : 3 rue de l'Eglise, 58530 Dornecy. 452071558 RCS NEVERS. Aux termes de l'AGE en date du 30/09/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Olivier DEPEE, demeurant 3 rue de l'Eglise - 58530 Dornecy a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

AL584325383

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BOUCHERIE DESMOULINS
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 23 019,80 euros
Siège social : 31 Avenue Colbert
58000 NEVERS
RCS NEVERS 390 571 818

Le 31.08.2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Daniel DESMOULINS demeurant 30 Route de Fourchambault 58640 VARENNES VAUZELLES a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 31 Avenue Colbert 58000 NEVERS. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis.

AL584325388

EARL MILLOT PHILIPPE EN LIQUIDATION

Siège de liquidation : 8 rue des Gâtines
58500 OISY
Au capital de 75 599,47 euros
R.C.S. NEVERS- N°325 590 123

L'assemblée générale réunie le 15 juin 2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 15 juin 2019, déchargé M. MILLOT Philippe de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL584325390

SA BOIS ET SCIAGE DE BOURGOGNE

Société anonyme en liquidation
au capital de 381 122,54 euros
Siège social
Route du Pré Charpin
Les Fontaines Douces 58260 LA MACHINE
Siège de la liquidation
rue Joseph BOIGUES 58300 DECIZE
RCS NEVERS 392 422 473

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 17.10.2019 l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur Honoré MINETTO, demeurant rue Joseph BOIGUES 58300 DECIZE, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.

La société sera radiée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL584325398

SARL CHEVALIER

Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 600 euros
Siège social
LA MOTTE - 58470 MAGNY-COURS
502 858 012 RCS NEVERS

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération du 1er octobre 2019 la dissolution de la société pour capitaux propres devenus inferieurs à la moitié du capital social de la société à compter du 1er octobre 2019 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. M. Alain CHEVALIER, demeurant La Motte 58470 Magny-Cours, a été nommé liquidateur avec tous pouvoirs pour agir.

Toute correspondance et notification sont à adresser à cette dernière adresse. Le dépôt

des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateu

AL584325400

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la sci: Home Invest, 37b rue du terreau 58120 Château-Chinon. Cap.: 100€. Obj.: immobilier. Grt: Nabil Broum, 37b rue du terreau 58120 Château-Chinon. 99 ans au RCS de Nevers.

AL584325306

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 1er octobre 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MILLE & LINE

Siège social : 17 GRANDE RUE 58800 CORBIGNY

Objet : bijouterie, joaillerie, réparations, fabrication, vente de bijoux et d'accessoires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 8 000 euros

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Présidente : Emeline CAMBRON, demeurant 2 Impasse des Eglantines, Cuzy 58800 Cervon

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL584325334

AVIS DE CONSTITUTION

Creation de la sci: Faizende, 10 rue rol tanguy 58200 Cosne Cours sur Loire. Cap.: 500€. Obj.: immobilier. Grt: Mathieu Faizende, 10 rue rol tanguy 58200 Cosne Cours sur Loire. 99 ans au rcs de nevers.

AL584325361

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 7 octobre 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU ERKA CONSTRUCTION

Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard, BP 9, 58022 Nevers

Objet : maçonnerie générale et gros ½uvre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Président : M. Ertugrul KARADAS, demeurant 12 rue Paul Eluard, 58000 Nevers

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au RCS de NEVERS. Pour avis, le Président

AL584325382

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 octobre 2019 , il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CitRouille,

Objet social : l'acquisition, la création, la gestion de micro crèche et garde d'enfants,

Siège social : 27, Rue de Parigny 58 000 NEVERS,

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 100 euros divisé en 100 actions de un euros,

Président : Mr Éric WILMO, demeurant 92, Rue des Montapins 58 000, NEVERS

Immatriculation : RCS de NEVERS,

Pour avis, Le Président.

AL584325384

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société SCI LES SOURCES, SCI au capital de 1 000 euros dt le siège social est à VARENNES VAUZELLES (Nièvre), 16, rue Denis Papin, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un ensemble immobilier à usage commercial, situé à VARENNES VAUZELLES (Nièvre), 16, rue Denis Papin, dt le gérant est M. Nicolas DESPONT dmt à CHAULGNES (Nièvre), 4 Rue de la Closerie.

Clauses relatives aux cessions de parts :

Toute cession de parts ne peut intervenir qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des parts sociales.

Pour insertion : le gérant

AL584325387

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Couscher
CS 74046
49412 SAUMUR CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VALERIESWINE

Siège : 3 rue aux Rats - 58150 POUILLY SUR LOIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : Agent commercial dans le domaine des vins et spiritueux ; et plus généralement toutes activités en rapport avec les vins, spiritueux et toutes boissons

alcoolisées ou non.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité

des associés.

Président : Madame Valérie DEBON-COQBLIN, demeurant 3 rue aux Rats- 58150 POUILLY SUR LOIRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis,

Le Président

AL584325391

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2019, il a été constitué une société

Dénomination sociale : SARL VILLAGE DE CHINE

Siège social : 21-23 Boulevard Grands-Prés-des-Bordes, 58000 NEVERS

Forme : SARL

Capital : 8000€

Objet social : - Restauration et Plat emporter.

Gérance : Mme KE Haixiang ép. ZHAN, demeurant 1, boulevard Maxime Gorki, 94800 VILLEJUIF

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL584325394

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à COSNE-COURS-SUR-LOIRE en date du 07/10/2019, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SCI LDM, SIEGE SOCIAL : 1 allée des Taillandiers, LE TREMBLAT, COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre) OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers; DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CAPITAL : 157 000 euros GERANCE : Monsieur Denis CLAUDEL, demeurant 23 route de Bohême, Fontaine Morin, COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) et Monsieur Lionel LIPOVAC, demeurant 34 rue des Gominets, Boisgibault, TRACY SUR LOIRE (Nièvre), AGREMENT DES CESSIONS : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL584325395

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/09/2019 il a été constitué une SARL dénommée: NEW PROVIDENCE

Siège social: 93 route du haut morvan le cornemuse 58430 ARLEUF

Capital: 3.000 €

Objet: Bar, Restauration, Événementiel

Gérant: Mme HAJDUK Marine 12 Cours DES FRERES 21000 DIJON

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL584325397

EK CONSEILS

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17/10/2019, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EK CONSEILS. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 3 chemin des Chandons, 58180 Marzy. Objet : acquisition et gestion de titres de sociétés de capitaux de tous secteurs d'activité,

réalisation de prestations de services et formation en gestion, informatique de gestion et organisation. Durée de la société : 99 ans. Capital social : 2000 euros . Président : Madame Elisabeth KREUTZER 3 chemin des Chandons 58180 Marzy. Cession d'actions et agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, chaque action donne droit à une voix. La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

AL584325403

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à CHATILLON-EN-BAZOIS du 18/10/19, il a été constituée la société par actions simplifiée unipersonnelle A.A.J.V. au capital de 5 000 euros en numéraire - SIEGE SOCIAL : Joumier - 58110 BAZOLLES - OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de détail d'optique et de lunetterie : vente et montages de verres correcteurs, vente de lunettes, vente de lentilles de contact, vente de produits d'entretien pour les lunettes et les lentilles, vente d'articles divers.- DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS - ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tous associés, autant de voix que d'actions détenues - CESSIONS D'ACTIONS : Libres par l'associé unique, agrément préalable si pluralité d'actionnaires - PRESIDENT : Aurélie DEVAIL demeurant Joumier - 58110 BAZOLLES DEPOT LEGAL RCS NEVERS

AL584325408

YONNE

SUCCESSION

SCP SYLVIE LELIEVRE
Notaire à AVALLON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 juin 2013 , Monsieur Lucien Robert MACARY, veuf de Madame Jeannine POUILLOT, demeurant à AVALLON (89200) 18 allée Jean-Baptiste Lully ,Né à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015), le 1er mai 1928,décédé à BRUNOY (91800) (FRANCE), le 21 juin 2019, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée, membre de la Société « Sylvie LELIEVRE, notaire, membre de la société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial », à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 16 octobre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AUXERRE de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Le notaire

AL894325668

AVIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment sesarticles L2122-22 et L2122-23 ;Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L210-1, L211-1, L213-3,L240-1 et R211- et suivants ;Vu les statuts de la 3CBO, approuvés par arrêté préfectoral du 9 septembre2016 et dont la dernière modification s'est tenue par arrêté préfectoral du27 décembre 2018 ;Vu les compétences de la 3CBO en matière de Plan Local d'Urbanisme,emportant transfert du droit de préemption urbain prévu aux articles L210-1et L211-1 et suivants du code de l'urbanisme et L 240-1 et suivants du codede l'urbanisme ;Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 21 mai 2013 par le conseil communautaire de la Communauté de communes du Betz et de la Cléry ; Considérant qu'il est de l'intérêt de la 3CBO de maîtriser l'aménagementurbain sur les communes du territoire et de disposer pour ce faire de lapossibilité d'intervenir au moyen de préemption,Vu l'exposé du PrésidentLe quorum ayant été atteint,Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (40 pour,0 contre, 0 abstention),- DECIDE de modifier le périmètre d'exercice du Droit de Préemption Urbain(DPU) communautaire sur la commune de Courtenayen supprimant leszones agricoles et naturelles du périmètre comme indiqué dans le code del'Urbanisme ;- DECIDE d'annuler et de remplacer le plan initial annexé à la délibérationn°D2019-091 du 30 juillet 2019 par le plan joint à la présente délibération ;- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en oeuvre de laprésente déli-

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AUXERRE

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS SOCIETE DES DOMAINES DE L'ESPERANCE** 89450 SAINT PERE. RCS Auxerre 302113519. CIP 3666.

AL894325645

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl OPEN'BAT** Les Moulins Neufs 89170 Lavau. RCS Auxerre 501385546. CIP 3884.

AL894325646

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Alain Jean Raymond CHESNIER** 15 place de l'Église 89200 Magny. RCS Auxerre 811148899. CIP 3964.

AL894325647

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Manfried OTT** rue des Mariniers 89800 CHICHEE. RCS Auxerre 348248378. CIP 1830.

AL894325648

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl PARENTHESES** Château de la Perrière 89660 Brosses. RCS Auxerre 489412478. CIP 4173.

AL894325649

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Pierre Laurent FREYBURGER** 4 avenue du 11 Novembre 89200 Avallon. RCS Auxerre 511499634. CIP 4150.

AL894325650

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la **Sàrl à associé unique DECOCHATEAUX AACCSY** 4 chemin Du Saulce 89290 Escolives-Sainte-Camille. RCS Auxerre 513969360. CIP 4151.

AL894325651

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique SASU IROKA** 4 avenue du Maréchal Juin 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 812358885. CIP 4128.

AL894325652

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique C.C.I. MOISES** 4, Rue Gambetta 89400 CHENY (achat, vente, marchandises). RCS Auxerre 509380754. CIP 4266. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325626

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl MEYER TRANSPORT** route de Tronchoy 89700 Roffey (transport). RCS Auxerre 340649375. CIP 4267. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325627

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl de presse DETENTE** 10 Bis rue de Frétoy 89480 Festigny (diffusion d'un journal d'informations). RCS Auxerre 402248777. CIP 4268. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325628

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl ALPHA DIAGS** 39/41 Rue de Paris 89200 Avallon (expertise en bâtiment). RCS Auxerre 495269342. CIP 4269. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325629

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl ARTISANAT RENCONTRES CULTURELLES HEBERGEMENT EDI- TION** 12 rue des Puits Lieudit «Le Vignot» 89520 Treigny (Location chambres). RCS Auxerre 452563687. CIP 4270. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325631

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à capital variable NEW OSMOSE** route des Conches 89470 Monéteau (achat vente de produits manufacturés). RCS Auxerre 442683967. CIP 4271. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la

décision au BODACC.

AL894325632

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à capital variable SARL VIDEOLYS** 97 Bis rue de Lyon 89200 Avallon (location de vidéocassettes). RCS Auxerre 420207920. CIP 4272. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325633

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl WIDINE FRANCE** 9 route de Tonnerre 89200 Etaule (vente de systèmes de gestion). RCS Auxerre 450115092. CIP 4273. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325634

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl NIGHT BAR** 9 avenue Félix François 89130 Toucy (Café, bar). RCS Auxerre 484750864. CIP 4274. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325635

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique A TOUT SERVICES** Cs20259, 105 rue des Mignottes 89005 Auxerre (prestation de services). RCS Auxerre 809629934. CIP 4275. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325636

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **SAS DTM 21** 45 Grande Rue 89170 LAVAU (Location de véhicules.). RCS Auxerre 808992432. CIP 4276. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325637

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique EURL TTM** 9 les Buzeaux 89520 Saints-en-Puisaye (menuiserie). RCS Auxerre 817740814. CIP 4277. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325638

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique CLEAN DOG** 4 rue Max Pautrat 89170 Saint-Fargeau (toilettage). RCS Auxerre 512738667. CIP 4278. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325639

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Didier HYBERT** 2 Rue de la Messe 89560 Lain (taxi). RCS Auxerre 334376506. CIP 4279. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325641

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique EURL LCA** 71 D route d'Auxerre 89380 Appoigny (Commerce de boissons). RCS Auxerre 838308823. CIP 4280. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325642

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique EURL BOULANGERIE CARREAU** 10 Voie Romaine 89000 Auxerre (boulangerie). RCS Auxerre 842943961. CIP 4281. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325643

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl TPIL FINANCE** 3 Rue Amont 21390 Vic-sous-Thil (acquisition de participations). RCS Auxerre 814202149. CIP 4282. Administrateur : la SELARL Ph.CONTANT B.CARDON A.BORTOLUS en la personne de Me Alexandre BORTOLUS 7 rue du Pithou 10000 TROYES. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325644

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 10 ans de la **Sàrl BL** 99 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (salle de mise en forme). RCS Auxerre 429438435. CIP 4032. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL894325653

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 10 ans de la **Sàrl BL ANGERS** 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (salle de mise en forme). RCS Auxerre 482965449. CIP 4040. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL894325655

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 10 ans de la **Sàrl BL BOURGES** 30-32 avenue Jean-Mermoz 89000 Auxerre (salle de mise en forme). RCS Auxerre 384806626. CIP 4039. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre .

AL894325656

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 modifiant le plan de cession de la **SAS ENTREPRISE CHIAVAZZA** 5 allée du Tacot 89470 Monéteau (peinture, miroiterie, vitrerie). RCS AUXERRE 426520490. CIP 4207.

AL894325657

Jugement du tribunal de commerce de Nanterre du 01/10/2019, prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS à associé unique THOMAS COOK** SAS 19 rue du Temple 89000 Auxerre (vente de voyages), RCS NANTERRE 572 158 905. Désigne Administrateurs : Selarl Fhb Mission Conduite Par Me Hélène Bourbouloux 16 PLACE DE L'IRIS TOUR CB21 92040 Paris la Défense Cedex et la SCP THEVENOT PARTNERS mission conduite par Me Hélène CHARPENTIER 18 rue du Château 92200 NEUILLY SUR SEINE. Les créances sont à déclarer entre les mains du Mandataire judiciaire : Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Avenue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL C. BASSE mission conduite par Me Christophe BASSE 171 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325658

rer le siège social à Place Jacques Mirouze, Espace Pitot, 34000 MONTPELLIER. Radiation du RCS de Tribunal de Commerce de

Sens et immatriculation au RCS de Tribunal de Commerce de Montpellier.

AL894325666

ISALOU 2

SC au capital de 240000 € Siège social : 21, rue de Cézy - 89330 Saint-Julien-du-Sault 753 486 372 RCS de Sens En date du 16/10/2019, L'AG Mixte a décidé de transférer le siège social de la société 1, rue Bazin - 78000 Versailles, à compter du 16/10/2019. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : expire le 28/08/2072 Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Versailles

AL894325670

VISIOPARK.

EURL au capital de 1.000euros. Siège social : 3 RUELLE A COMBY, LA CHAPELOTTE 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. RCS 800 519 696 SENS. L'AGE du 28/09/2019 a décidé de transférer le siège social au 4 RUE DU PARADIS, VALCROS - LES CARDELINA 83250 LA LONDE LES MAURES, à compter du 30/09/2019. Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS de TOULON.

AL894325672

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

JS INVEST
SAS au capital de 100 euros
Siège social :
14 Rue de la Fontaine Saint-Julien
89520 THURY
RCS AUXERRE 844 772 426

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 6 Rue de la Birague 75004 PARIS.

Mention en sera faite au RCS de PARIS

AL894325684

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

ELCOFINANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 181.575 €
Siège social :
20 Rue Edouard Bouthier
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
321 410 789 R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 août 2019, le capital social a été augmenté de 45 € en numéraire pour être porté à la somme de 181.620 €, puis d'un montant de 121.080 € par incorporation de réserves pour être porté à la somme de 302.700 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Le président

AL894325614

AVIS

YONNE MERRAIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 euros
porté à 1 220 000 euros
Siège social : ZA Les Hâtes du Vernoy,
89130 TOUCY
501788467 RCS AUXERRE

Par décision du 29/07/2019, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 220 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 1 220 000 d'euros

Pour avis. La Gérance

AL894325615

SCI JVB

SCI au capital de 165.000 € 49 rue de Paris 89200 Avallon 452 244 312 RCS AUXERRE Le 30/08/2019, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 80.000 € pour le porter à 245.000 € et de nommer en qualité de cogérant M. Jean-Yves BERTHELIN demeurant 18 Grande Rue, 89200 Sermizelles, en remplacement de M. Jean-Vincent BERTHELIN démissionnaire.

AL894325617

➜ CONVOCATION

ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ DE L'YONNE (AGC 89)
Association régie par la Loi de 1901
RNA : W891004403
SIREN : 313 272 973
Siège social :
35b, rue de la Maladière
89015 AUXERRE Cedex

CONVOCATION AGE

Les adhérents de l'Association de Gestion et de Comptabilité de l'YONNE (AGC 89), sont invités à participer à l'AGE qui se déroulera le vendredi 15/11/2019 à 9h au siège de l'association, 35b rue de la Maladière 89015 AUXERRE, avec pour ordre du jour :

Approbation du traité de fusion avec l'AGC CER FRANCE BFC

Modification des statuts de l'AGC 89 suite à la fusion

Nomination des membres du conseil d'administration

Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Le projet de traité de fusion et ses annexes, le rapport du Commissaire à la fusion sont consultables au siège de l'AGC 89.

Le conseil d'administration

AL894325688

CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES DE SECTION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 MONETEAU

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

- pour le Tonnerrois, le lundi 18 novembre 2019 à 9h15, à l'Auberge de Bourgogne de TONNERRE
- pour la Bassée-Gâtinais, le mardi 19 novembre 2019 à 9h15, salle polyvalente de VILLEBLEVIN
- pour l'Auxerrois, le mercredi 20 novembre 2019 à 9h15, au siège social de la coopérative à MONETEAU
- pour la Puisaye, le jeudi 21 novembre 2019 à 9h15, salle polyvalente de TOUCY
- pour le Châtillonnais, le vendredi 22 novembre 2019 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2018

Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2019 dont la convocation est ci-dessous

Election des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs et Collège Associés Non Coopérateurs) à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2019

Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région

Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 6 décembre 2019 à 9H00 à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 AUXERRE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 7 décembre 2018

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018-2019 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE

Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2019

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés

Approbation des comptes

Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Quitus aux Administrateurs

Affectation du résultat de l'exercice 2018-2019

Constatation de la variation du Capital Social

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Election d'un administrateur représentant le collège des Associés Non Coopérateurs

Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs

Questions diverses

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Gérard DELAGNEAU

AL894325692

Convocations aux Assemblées de Section et à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

SCA YNOVAE

Siège social : 3, allée de Passy
89510 VERON

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative YNOVAE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

- Pour la ZONE NORD, le mercredi 13 novembre 2019 à 9h00, salle des fêtes de VILLEPERROT – 1, rue Abreuvoir – 89140 VILLEPERROT.
- Pour la ZONE EST, le jeudi 14 novembre 2019 à 9h00, salle des fêtes de VERGIGNY – rue des Bruyères – 89600 VERGIGNY (face au stade).
- Pour la ZONE OUEST, le vendredi 15 novembre 2019 à 9h00, salle des fêtes de CHAMPVALLON – 54 rue Montegros – 89710 CHAMPVALLON.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du vendredi 30 novembre 2018.

Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 29 novembre 2019

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique EURL BOULANGERIE CARREAU** 10 Voie Romaine 89000 Auxerre (boulangerie). RCS Auxerre 842943961. CIP 4281. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325643

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl TPIL FINANCE** 3 Rue Amont 21390 Vic-sous-Thil (acquisition de participations). RCS Auxerre 814202149. CIP 4282. Administrateur : la SELARL Ph.CONTANT B.CARDON A.BORTOLUS en la personne de Me Alexandre BORTOLUS 7 rue du Pithou 10000 TROYES. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325644

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 10 ans de la **Sàrl BL** 99 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (salle de mise en forme). RCS Auxerre 429438435. CIP 4032. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL894325653

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 10 ans de la **Sàrl BL ANGERS** 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (salle de mise en forme). RCS Auxerre 482965449. CIP 4040. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL894325655

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 10 ans de la **Sàrl BL BOURGES** 30-32 avenue Jean-Mermoz 89000 Auxerre (salle de mise en forme). RCS Auxerre 384806626. CIP 4039. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre .

AL894325656

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 modifiant le plan de cession de la **SAS ENTREPRISE CHIAVAZZA** 5 allée du Tacot 89470 Monéteau (peinture, miroiterie, vitrerie). RCS AUXERRE 426520490. CIP 4207.

AL894325657

Jugement du tribunal de commerce de Nanterre du 01/10/2019, prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS à associé unique THOMAS COOK** SAS 19 rue du Temple 89000 Auxerre (vente de voyages), RCS NANTERRE 572 158 905. Désigne Administrateurs : Selarl Fhb Mission Conduite Par Me Hélène Bourbouloux 16 PLACE DE L'IRIS TOUR CB21 92040 Paris la Défense Cedex et la SCP THEVENOT PARTNERS mission conduite par Me Hélène CHARPENTIER 18 rue du Château 92200 NEUILLY SUR SEINE. Les créances sont à déclarer entre les mains du Mandataire judiciaire : Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Avenue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL C. BASSE mission conduite par Me Christophe BASSE 171 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325658

Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl de presse DETENTE** 10 Bis rue de Frétoy 89480 Festigny (diffusion d'un journal d'informations). RCS Auxerre 402248777. CIP 4268. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325628

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl ALPHA DIAGS** 39/41 Rue de Paris 89200 Avallon (expertise en bâtiment). RCS Auxerre 495269342. CIP 4269. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325629

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl ARTISANAT RENCONTRES CULTURELLES HEBERGEMENT EDI- TION** 12 rue des Puits Lieudit «Le Vignot» 89520 Treigny (Location chambres). RCS Auxerre 452563687. CIP 4270. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325631

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à capital variable NEW OSMOSE** route des Conches 89470 Monéteau (achat vente de produits manufacturés). RCS Auxerre 442683967. CIP 4271. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la

décision au BODACC.

AL894325632

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à capital variable SARL VIDEOLYS** 97 Bis rue de Lyon 89200 Avallon (location de vidéocassettes). RCS Auxerre 420207920. CIP 4272. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325633

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl WIDINE FRANCE** 9 route de Tonnerre 89200 Etaule (vente de systèmes de gestion). RCS Auxerre 450115092. CIP 4273. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325634

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl NIGHT BAR** 9 avenue Félix François 89130 Toucy (Café, bar). RCS Auxerre 484750864. CIP 4274. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325635

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique A TOUT SERVICES** Cs20259, 105 rue des Mignottes 89005 Auxerre (prestation de services). RCS Auxerre 809629934. CIP 4275. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325636

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **SAS DTM 21** 45 Grande Rue 89170 LAVAU (Location de véhicules.). RCS Auxerre 808992432. CIP 4276. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325637

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique EURL TTM** 9 les Buzeaux 89520 Saints-en-Puisaye (menuiserie). RCS Auxerre 817740814. CIP 4277. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325638

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique CLEAN DOG** 4 rue Max Pautrat 89170 Saint-Fargeau (toilettage). RCS Auxerre 512738667. CIP 4278. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325639

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Didier HYBERT** 2 Rue de la Messe 89560 Lain (taxi). RCS Auxerre 334376506. CIP 4279. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325641

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique EURL LCA** 71 D route d'Auxerre 89380 Appoigny (Commerce de boissons). RCS Auxerre 838308823. CIP 4280. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894325642

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl**

: ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : AUXERRE (89000) 7, rue de Brazza - NOUVELLES MENTIONS : MONETEAU (89470) 6, rue de Madrid.

AL894325622

ROCHER ROUGE

SARL au capital de 10.000 € Siege social : 1 bis place Saint-Mamert 89000 AUXERRE 488.395.088 RCS AUXERRE L'AGE du 01/09/2019 a décidé de transférer le siège social 19 rue des Buttes 89000 AUXERRE et a modifié l'article 4 des statuts. Mention au RCS D'AUXERRE.

AL894325661

ICAU-FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social
1-2 Place de l'Arquebuse
89000 AUXERRE
343 081 741 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 27 septembre 2019, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 1-2 Place de l'Arquebuse - 89000 AUXERRE au 21 rue du Temple – 89000 AUXERRE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL894325664

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ESPACE OPTIQUE.

Forme : EURL.

Capital social : 7000 euros.

Siège social : 14-16 Rue de la République, 89100 SENS.

497689695 RCS Tribunal de Commerce de Sens.

Aux termes d'une décision en date du 23 septembre 2019, l'associé unique a décidé, à

compter du 23 septembre 2019, de transférer le siège social à Place Jacques Mirouze, Espace Pitot, 34000 MONTPELLIER. Radiation du RCS de Tribunal de Commerce de

Sens et immatriculation au RCS de Tribunal de Commerce de Montpellier.

AL894325666

ISALOU 2

SC au capital de 240000 € Siège social : 21, rue de Cézy - 89330 Saint-Julien-du-Sault 753 486 372 RCS de Sens En date du 16/10/2019, L'AG Mixte a décidé de transférer le siège social de la société 1, rue Bazin - 78000 Versailles, à compter du 16/10/2019. Objet social

dont la convocation est ci-dessous.

Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du vendredi 29 novembre 2019.

Questions diverses.

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 novembre 2019 à 13h45, AUXERREXPO – Avenue des Plaines de l'Yonne - 89000 AUXERRE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 30 novembre 2018.

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018-2019 et sur la gestion du Groupe YNOVAE.

Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2019.

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés.

Approbation des comptes.

Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Quitus aux Administrateurs.

Affectation du résultat de l'exercice 2018-2019.

Constatation de la variation du Capital Social.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Questions diverses.

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Laurent PONCET</strong

AL894325697

→ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LES COMMUNES DE SAINTE-VERTU ET DE POILLY-SUR-SEREIN

Le public est averti qu'en execution :

* du code de l'environnement, * de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2019-449 du 26 septembre 2019,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc « Les Moulins du Serein » composé de cinq éoliennes et de deux postes de livraison sur les communes de Sainte-Vertu et de Poilly-sur-Serein, déposée par la SARL Champs DENDOBRIUM (SOLVÉO Énergie), sera ouverte du lundi 21 octobre 2019 (9h00) au samedi 23 novembre 2019 (12h00) inclus, soit une durée de 34 jours consécutifs en mairies de Sainte-Vertu et de Poilly-sur-Serein.

Est désigné M. Michel BREUILLÉ en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire, les avis des services consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2019 au 23 novembre 2019 inclus en mairies de Sainte-Vertu et de Poilly-sur-Serein, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installations classées/enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 octobre 2019 au 23 novembre 2019 en mairies de Sainte-Vertu et de Poilly-sur-Serein aux jours et heures d'ouverture de celles-ci, ainsi qu'à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement)

de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Sainte-Vertu, Poilly-sur-Serein, Aigremont, Annay-sur-Serein, Béru, Chemilly-sur-Serein, Chichée, Fresnes, Fleys, Lichères-Près-Aigremont, Môlay, Noyers, Saint-Cyr-les-Colons, Sambourg, Sérigny, Tonnerre, Viviers et Yrouerre sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

soit par voie électronique:

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1684

ou

- à l'adresse e-mail suivante :

enquete-publique-1684@registre-dematerialise.fr

(les observations adressées à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé)

soit par écrit:

- sur les registres « papier » déposés en mairies de Sainte-Vertu et de Poilly-sur-Serein,

ou

- courrier adressé à la mairie de Poilly-sur-Serein (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal,

à la mairie de POILLY-SUR-SEREIN, les :

- lundi 21 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 7 novembre 2019 de 9h00 à 12h00,
- samedi 23 novembre 2019 de 9h00 à 12h00,

à la mairie de SAINTE-VERTU, les :

- mardi 29 octobre 2019 de 14h00 à 17h00,
- vendredi 15 novembre 2019 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Sainte-Vertu et de Poilly-sur-Serein, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Geoffroy DUBOIS,

Responsable du projet à la SARL Champs DENDOBRIUM (SOLVÉO Énergie) – 3 bis, Route de Lacourtensourt - 31150 FENOUILLET - Tél. 06.20.55.30.08.

AL894325427

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE DISSANGIS

Le public est averti qu'en execution :

* du code de l'environnement, * de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2019-452

du 26 septembre 2019,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale

pour l'exploitation d'un parc composé de cinq éoliennes et d'un poste

de livraison sur la commune de Dissangis, déposée par la société Centrale

Eolienne de Dissangis (SAS NEOEN), sera ouverte du lundi 21 octobre 2019

(9h00) au vendredi 22 novembre 2019 (17h00) inclus, soit une durée de

33 jours consécutifs à la mairie de Dissangis.

Est désigné M. Jean-Pierre BALLOUX en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une

étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en

réponse du pétitionnaire, les avis des services consultés en phase d'examen

et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête

du 21 octobre 2019 au 22 novembre 2019 inclus à la mairie de Dissangis,

afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures

habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra

être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.

yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installations

classées/enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition

du public du 21 octobre 2019 au 22 novembre 2019 à la préfecture de l'Yonne

à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur

rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Dissangis, Angely, Annoux, Athie, Blacy, Coutarnoux,

Etaule, Grimault, L'Isle-sur-Serein, Joux-la-Ville, Lucy-le-Bois, Massangis,

Provency, Sainte-Colombe, Thory, sont concernées par le périmètre d'affichage

réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève

le dossier pourront être consignées :

soit par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1683

ou

- à l'adresse e-mail suivante :

enquete-publique-1683@registre-dematerialise.fr

(les observations adressées à cette adresse e-mail seront consultables

sur le registre dématérialisé)

soit par écrit:

- sur le registre « papier » déposés à la mairie de Dissangis,

ou

- courrier adressé à la mairie de Dissangis (siège de l'enquête) à l'attention

du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur

recevra les observations et propositions du public qui seront également

consignées dans le procès-verbal,

à la mairie de DISSANGIS, les :

- lundi 21 octobre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 30 octobre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 7 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 16 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 22 novembre 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra

prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de

l'Environnement) et à la mairie de Dissangis, ainsi que du mémoire en réponse

du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site

Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation

assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Nicholas FOX,

Responsable du projet à la société Centrale Eolienne de Dissangis (SAS

NEOEN) – 4 Rue Euler – 75008 PARIS - Tél. 06.03.20.04.02.

AL894325445

→ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF À L'ANNONCE AL 894325577

Le premier président de la SAS PAPYRUS à 89400 MIGENNES est Monsieur Saban OZAKIN demeurant 21 rue Edouard Vaillant 89400 MIGENNES pour une durée de 3 ans et non pas la SAS OZAKIN BOIS.

AL894325599

Rectificatif à l'annonce parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 04/10/2019 relatif à la SASU TLL. Il convient de lire : nouveau siège social : 27 avenue de la Motte Piquet « 75007 « Paris et non « 75015 «.

AL894325686

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. Michel Marcel Jean ROCHETTE, retraité, né à ORLEANS 45000), le 27 avril 1944et Mme Sonia Liliane Christiane RONCEAU, retraitée, son épouse, née à FONTENAY SOUS BOIS (94120), le 18 décembre 1946, demeurant à APPOIGNY (89380), 31 rue d'En Bas, Les Bries mariés à la Mairie de MONTREUIL (93100), le 03 juin 1967, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant .L'acte a été reçu par Me Emilie BERARDO notaire à MALIGNY le Octobre 2019[:V_10.1].

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Emilie BERARDO, notaire à MALIGNY, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du tribunal de grande instance compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Emilie BERARDO

AL894325674

→ MODIFICATION DE STATUTS

Crowe Fideliance

INSTALLATION DOCQUIER SERVICES

EURL au capital de 1500 €
Siège social :
1015 rue du Maréchal Juin -
77000 Vaux-le-Pénil
813 804 416 RCS de Melun

En date du 09/09/2019, l'associé unique a décidé de :- Transférer le siège social de la société 20 Rue Serré - 89140 Sergines, à compter du 01/07/2019; - Modifier la dénomination de la société qui devient : IDOC'S Menuiserie; - Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : menuiserie générale; aménagement d'intérieur et d'extérieur. Gérant : M. DOCQUIER Marc, demeurant 20 Rue Serré - 89140 Sergines. Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Sens.

AL894325353

EARL DE LA FERME EQUESTRE DU BUISSON DES CAVES

Aux termes d'une décision en date du 27 septembre 2019, l'associée unique de l' EARL DE LA FERME EQUESTRE DU BUISSON DES CAVES, exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 30 200 euros ayant son siège social Route de Chevannes 89240 VILLEFARGEAU, immatriculée 428741748 RCS Auxerre, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de centre équestre et poney club, école élémentaire d'équitation, pension pour chevaux, de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL894325499

BIO +

Société d'exercice libéral par actions simplifiée
au capital de 1.067.524,23 €
Siège social :
1 bis, rue Thénard –
89100 SENS

340 051 713 R.C.S. Sens

I – Par délibération en date du 28 juin 2019, la collectivité des associés, au vu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 25 juin 2014, a décidé de supprimer sur l'extrait Kbis de la société, Monsieur DISTEL, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur SCHEIDECKER, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, dont le mandat a pris fin à cette date, consécutivement à la nomination de la société RSM OUEST, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Patrick MESSUS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

II - Par délibération en date du 26 juillet 2019, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social d'un montant nominal de 33.386,33 euros, pour le ramener de 1.067.524,23 euros à 1.034.137,90 euros, par voie de rachat de 438 actions détenues par les associés de la société en vue de leur annulation et de modifier les articles 6 et 7 des statuts, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers sociaux.

III - Par décision du 28 août 2019, le président a constaté, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2019, l'absence d'opposition des créanciers sociaux dans le délai légal conformément au certificat de non opposition délivré le 27 août 2019 par le greffe du Tribunal de commerce de Sens, la réalisation définitive de la réduction de capital susvisée ainsi que la modification des articles 6 et 7 des statuts. Le capital social est fixé à 1.034.137,90 euros. Il est divisé en 13.567 actions d'une valeur nominale de 76,224508 euros chacune.

Ces décisions feront l'objet d'une inscription modificative auprès du registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

AL894325630

EARL REVELLAT

EARL au capital de 61 589,40 euros
Siège social
19 Grande rue
89190 LES CLERIMOIS
317 708 022 RCS SENS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2019, les associés ont :

- pris acte de la démission de M. Edmond REVELLAT de ses fonctions de gérant,
- décidé de réduire le capital de la société de 1 004,40 euros, afin de le porter à la somme de 60 585 euros.

Pour avis, la gérance.

AL894325665

→ CESSION

Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés », 8 Quai du Commerce, le 26 septembre 2019, enregistré à AUXERRE 1, le 08/10/2019 dossier 2019 00031259 référence 8904P01 2019 N 01159 a été cédé un fonds de commerce de : de négoce, fourniture, pose de plafonds, cloisons, isolation et accessoires exploité à MAILLOT (89100) 6 rue Saint Marc, connu sous le nom commercial I.P.C, comprenant : • L'enseigne, la clientèle, l'achalandage y attachés. • La totalité des droits de propriété industrielle • Le nom commercial « IPC » • Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation • Un stock de marchandises évalué à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €) Par : La Société I.P.C , SARL au capital de 8000 €, dont le siège est à MAILLOT (89100), 6 rue Saint Marc, identifiée au SIREN sous le numéro 481485621 et immatriculée au RCS de SENS. A : La Société MONTMARTIN AGENCEMENT, SASU au capital de 7500 €, dont le siège est à VAUX-LE-PENIL (77000), 1015 rue du Maréchal Juin Hôtel d'entreprises St Just ZI , identifiée au SIREN sous le numéro 844703512 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN. Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. moyennant le prix principal de DIX-SEPT MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGTS EUROS (17.780,00 EUR), s'appliquant : • aux éléments incorporels pour QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 EUR), • au matériel pour TREIZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGTS EUROS (13.780,00 EUR). Les oppositions seront reçues dans le délai de légal au domicile élu au siège du Mandataire-Judiciaire : Société Archibald, prise en la personne de Me Virginie LAURE, mandataire-judiciaire, à SENS (89100), 1 rue de l'Epée.

AL894325613

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 30 septembre 2019, enregistré au SPFE AUXERRE 1, le 16 octobre 2019, dossier 2019 00032259, référence 8904P01 2019 A 02377, Madame Rosita GARCIA épouse GALLIMARD et Monsieur Jean-François GALLIMARD, domiciliés 20 avenue de Saint Quentin 89470 MONETEAU, ONT CEDE à la Société GRJ COIFFURE, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est 6 Avenue de Saint Georges - 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 853 839 140 RCS AUXERRE, représentée par Madame Gwendoline CAMPISI, un fonds de commerce de salon de coiffure mixte et ventes diverses, connu sous l'enseigne de ROSY COIFFURE, sis et exploité à 6 avenue de Saint Georges 89000 AUXERRE, moyennant le prix de 20 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er octobre 2019. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet S.J.B., Société d'avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

AL894325685

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DOMAINE JUSSOT

Aux termes d'une délibération en date du 2 mai 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de l'EARL DOMAINE JUSSOT, exploitation agricole à responsabilité limitée, au capital de 76224.50 euros dont le siège social est 4 Rue Chambault NEUILLY 89113 VALRAVILLON, immatriculée 353698533 RCS SENS a pris acte de la démission de Mme. Bernadette JUSSOT, de ses fonctions de gérant au 30 juin 2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. M. Thierry BERTOLO-JUSSOT demeure seul gérant.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SENS.

La gérance

AL894325390

GFA DE LA TOURNELLE

Au terme d'une décision en date du 23 juillet 2019, l'assemblée générale extraordinaire du GFA DE LA TOURNELLE, groupement foncier agricole, au capital de 98177.17 euros, dont le siège social est 1 Rue de la Tournelle 89290 JUSSY, immatriculée 323934042 RCS AUXERRE, a pris acte du décès de M. Jean-Claude BARBOTIN, cogérant, et a décidé que Mme. Paulette BARBOTIN demeurerait seule gérante.

Pour avis

La Gérance

AL894325563

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 2 octobre 2019, La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 Euros, ayant son siège ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488 a donné en location gérance à la société SL.JOCCIS, Société A Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros, ayant son siège à PONT SUR YONNE (89140) 3 rue du Château en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et Sociétés de SENS. un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché avec possibilité de snacking, avec ou sans consommation sur place sis et exploité à PONT SUR YONNE (89140) 3 rue du Château, sous l'enseigne « CARREFOUR EXPRESS». Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 2 octobre 2019 pour se terminer le 1er octobre 2020. A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée

AL894325620

REVOCATION DE CO-GÉRANT

LA PIZZERIA DU PONT
SARL au capital de 10 000 euros
Siège : 2 rue Joubert
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
RCS SENS 834 539 686

Suivant l' AGE en date du 13/09/2019, il a été pris acte de la révocation de Monsieur Aurélien ARNOULT demeurant à SENS (89100) 7 rue des frères challes en tant que co-gérant avec effet au 13/09/2019.

De ce fait M. Daniel LANGLOIS reste seul gérant.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de SENS.

Pour avis,

La gérance.

AL894325675

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHARNY OREE DE PUISAYE (GRAND-CHAMP) - terre et pré - fonds occupé

14 ha 92 a 47 ca - Les bougets: 192ZT-48-52[13](J)-52[13](K)

1 ha 90 a 90 ca - Les grandes ecornees: 192ZP-35

Zonage : Aa ou Na du PLU

MEZILLES - corps de ferme avec bâtiments d'habitation et d'exploitation - terre, pré et taillis - fonds occupé en partie

49 ha 11 a 79 ca - Bois des chenes: T-443-444 - La bussiere: T-462 - La charbonniere: T-406 - La petite vaux: T-432 - Le cas rouge: T-403 - Le petit champ: T-378 - Les arachis des biots: T-401 - Les fiats: T-681[665] - Les grenons: T-372-373-374 - Les merdoies: T-364-365-366 - Les moreaux: T-440-441-442 - Les neuf arpents: T-407 - Les sables: T-431(J)-431(K) - Les six arpents: T-409(J)-409(K)

- Les terres fortes: T-468 - Pature du cormier: T-404 - Prairie de saint beau: T-445 - Pres de la bussiere: T-461[F1]-461[F2] - Pres des chenes: T-436-437-438

Zonage : A ou N du PLU

SAINT-ANDRE-EN-TERRE-PLAINE - pré

7 ha 97 a 32 ca - Couture des crais: ZC-34 - La quoud: ZM-17

Zonage : RNU

TANLAY - terre

2 a 00 ca - Bas de la voie de la forge: ZL-2

Zonage : RNU

CERISIERS - terre

51 a 35 ca - Le marchais rallu: ZA-105

Zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12 novembre 2019** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894325696

REVOCATION DE CO-GÉRANT

MRBM
SARL à associée unique
au capital de 80 000 euros
Siège : 21 rue de l'Europe 9100 MAILLOT<
n>RCS SENS 810 997 973

Suivant l'assemblée générale en date du 13/09/2019, il a été pris acte de la révocation de

Monsieur Aurélien ARNOULT, demeurant 7 rue des frères Challes 89100 SENS en tant que cogérant avec effet au 13/09/2019. De ce fait Monsieur Daniel LANGLOIS reste seul gérant. Dépôt au RCS de SENS.

Pour avis,

La gérance.

AL894325677

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

FONCIERE SAINTE BEATE

SCI au capital de 1.000 euros Siège : 12 Rue Pierre Castets 89100 SENS RCS SENS : 514 280 858 Par délibération du 10 septembre 2019, l'assemblée générale a désigné en qualité de cogérant à compter du 15 septembre 2019 M. Mohamed ADOUI demeurant 9 Rue de la Guiblette - 95240 CORMEILLES EN PARISIS. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

AL894325682

ENT. PAURON
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : RN6 - Lieu dit Les Grands Champs
89100 ROSOY
853.560.647 RCS SENS

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2019, l'associée unique a nommé en qualité de co-gérant, à compter du 1er octobre 2019 et pour une durée indéterminée, Monsieur PAURON Cyril, demeurant 17 Route de Saint Julien Du Sault - 89500 BUSSY LE REPOS. Mention sera faite au RCS de SENS.

Pour avis

AL894325695

→ NON DISSOLUTION

LA RAMERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : La Ramerie GRANDCHAMP
89350 CHARNY OREE DE PUISAYE
RCS SENS 444 721 401

Aux termes d'une délibération en date du 27 septembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL894325683

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

G PROD

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 41 rue du 24 Août
89000 AUXERRE
520 022 922 RCS AUXERRE

Le 30/09/2019 – 9 heures, les associés ont : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Pierre Jules Gaye, demeurant à Auxerre (89000), 41 rue du 24 Août, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder

aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au siège social. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL894325604

G PROD

SAS en liquidation amiable
au capital de 10 000 €
Siège social : 41 rue du 24 Août
89000 AUXERRE
520 022 922 RCS AUXERRE

Le 30/09/2019 à 16 heures, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Pierre Jules Gaye de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

AL894325605

BARNIER JEAN-PIERRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social
30 Rue Soufflot 89290 IRANCY
389 466 459 RCS AUXERRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 8 octobre 2019, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 septembre 2019, déchargé Monsieur Jean-Pierre BARNIER, demeurant 30 Rue Soufflot – 89290 IRANCY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL894325667

SCI BLAGC

SCI au capital de 762,25 €
29 Rue de Paris, 89200 Avallon
410202303 RCS Auxerre

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 12/10/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2019. Mme Arlette Borsato, demeurant 32 rue Louis Richard, 89000 Auxerre a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

RCS de Auxerre

AL894325669

Crowe Fideliance

PROVENCE

SARL au capital de 5000 € Siège social : 7 Avenue Jean Jaurès, 89220 Bléneau 487 540 361 RCS d' Auxerre L'AGE du 10/10/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/10/2019,nommé en qualité de liquidateur M. PROVENCE CHRISTOPHE, demeurant 7 Avenue Jean Jaurès, 89220 Bléneau, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d' Auxerre

AL894325679

LE MOULIN À VENT

Société Civile immobilière
au capital de 137,20 €
Siège social :
Lieu-dit «Vallée aux Coignets»
89770 BOEURS-EN-OTHE
403 521 099 R.C.S. Sens

Par décision des associés du 13/10/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société. La gérante Madame Marques Martins Maria de Fatima née à CAMPO VISEU (Portugal) le 6 mai 1967, demeurant à PARIS (75013) 16 Rue Vulpian est nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation.

Le siège de la liquidation reste le siège social.

Le Liquidateu

AL894325680

NCARON CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 39 Avenue du Tremblay, 89480 ETAIS LA SAUVIN Siège de liquidation : 39 Avenue du Tremblay 89480 ETAIS-LA-SAUVIN 810 353 573 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 31 Août 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Août 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Nicolas CARON, demeurant 2 Rue Georges Cassier Résidence Irazu Appt B301 Val Plaisance, 98895 NOUMEA, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 39 Avenue du Tremblay 89480 ETAIS-LA-SAUVIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au RCS Aux termes d'une décision en date du 31 Août 2019, l'associé unique, liquidateur de la société, après avoir établi le compte définitif de liquidation, a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au RCS La Société sera radiée dudit registre

AL894325691

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
GRENELLE ECO CONFORT SAS
Liquidation Judiciaire du 07/11/2017
1 Bis, Boulevard de Verdun 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 15 octobre 2019.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL894325621

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 19/09/2019, il a été constitué une SAS dénommée TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HABITAT. Siège social: 3 rue des lycenes 89290 Augy. Capital: 100euros. Objet: travaux d'isolation thermique, acoustique et/ou anti-vibration. Président: M. Fabien Guyon, 3 rue des lycenes 89290 Augy. Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL894325422

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PAPYRUS Capital : 200€ Siège social : 21 rue Edouard Vaillant 89400 Migennes Objet : services administratifs combinés de bureau et activités de soutien aux particuliers et aux entreprises prestations de fonctions liées aux ressources humaines accessoirement vente de logiciels et/ou d'applications spécifiques informatisées. Durée : 99 ans. Président : Ozakin Bois SAS au capital de 100€ ayant son siège social 21 rue Edouard Vaillant 89400 Migennes RCS 831799671 sens représentée par M. Ozakin Saban demeurant 21 rue Edouard Vaillant 89400 Migennes Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement sous réserve d'agrément. Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. chaque action donne droit à une voix. RCS : Sens.

AL894325577

AVA Conseil Contentieux Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP
d'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE 18 rue du Général Leclerc
89100 SENS 4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

SCI DU MEKONG

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 8 rue de la Guimbarde 89300 JOIGNY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOIGNY (89) du 12 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale :

Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI DU MEKONG Siège social : 8 rue de la Guimbarde, 89300 JOIGNY Objet social : La Société a pour objet l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Loan- Chinh TRAN demeurant à JOIGNY (89300) 8 rue de la Guimbarde Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et

agrément accordé par le gérant Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis, la Gérance

AL894325616

Notaire

SELARL BRETON MADOIRE
Notaire & Conseils
57, rue de la Porte d'En Haut
89210 Brienon-sur-Armançon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Audrey BRETON Notaire à BRIENON-SUR-ARMANÇON du 12 octobre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques

suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : Terre et Mer.

Siège social : BRIENON-SUR-ARMANCON (89210), 43 F rue du Port. Durée : 99 ans. Capital social 15.000euros. Apports en numéraire : 15.000 euros. Toute cession de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, est soumise à agrément préalable à l'unanimité des associés (pour cession entre vifs) et décision extraordinaire (pour mutation par décès). Le premier gérant de la société est : Mme Stéphanie LE GALL, demeurant à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210) 43 F rue du Port. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis, le notaire.

AL894325618

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me ARCANGELI-ZERR, notaire à MONTBELIARD (25) le 09/10/2019, enregistré au SPFE de MONTBELIARD le 10/10/2019 dossier 2019 00020633, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée SCI LES COQUELICOTS au capital de 300€, ayant son siège social à COULANGES SUR YONNE (89), 37 Rue du Moulin pour une durée de 99 ans ayant pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, toutes aliénations de quelques natures que ce soient et sous quelques formes que ce soient, de tous biens immobiliers et biens et droits immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. La SCI LES COQUELICOTS sera immatriculée au RCS d'AUXERRE. Apports en numéraire : 141€ par M. Hugo VERDONCK ; 141€ par Mme Béatrice VERDONCK ; 6€ par M. Jérémy DEBAS ; 6€ par M. Téo VERDONCK et 6€ par Mlle Florène VERDONCK. M. Hugo VERDONCK et Mme Béatrice VERDONCK demeurant ensemble à COULANGES SUR YONNE (89) 37 Rue du Moulins sont nommés co-gérants pour une durée illimitée. Cession des parts sociales libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Nadia ARCANGELI-ZERR.

AL894325149

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 1/10/2019, il a été constitué une SASU dénommée : E.N.P. 89. Capital : 1 500€. Siège : 27 Rue Valentin Prive, 89300 Joigny. Objet : nettoyage bâtiment, paysagiste : aménagement d'espaces verts, parcs et jardins, prestation de service en tout genre. Durée : 99 ans. Président : Mme EL ATMANI Rachida, 8 Rue De Bonnard, 89400 Cheny, pour une durée indéterminée. Immatriculation au RCS de Sens

AL894325624

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à JOIGNY en date du 10/10/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ADAPTATIVE ENERGIES SERVICES,

Siège social : 58 quai d'Epizy, JOIGNY (Yonne)

Objet : Génie climatique et énergétique. Travaux d'installation thermiques et de climatisation. Travaux d'installation, entretien, réparation de système de chauffage, ventilation, de climatisation ainsi que les travaux en lien avec l'économie d'énergie, installation, exploitation d'énergie renouvelable, production et distribution de vapeur et d'air conditionné, plomberie, électricité, domotique, alarme, soustraitance tous corps d'état du bâtiment, travaux publics, fabrication d'équipement frigorifique industriel et commercial, marchand de bien immobilier, forage géothermie, rénovation énergétique, prestation multi technique et multiservices, l'étude, la conception, la réalisation, l'installation, la maintenance, l'exploitation, le conseil de toutes installations, publiques/privées, commerciales et industrielles ci-dessus, toute activité d'achat et de vente d'importation et d'exportation de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires, ainsi que la commercialisation et la distribution de ces marchandises et de toute activité connexe, Ecommerce.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 3 500 euros

Gérance : LAMGED M'RABET , demeurant 58 quai d'Epizy, JOIGNY (Yonne),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le gérant

AL894325654

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile immobilière
- DENOMINATION : BERTHAUD
- SIEGE SOCIAL : 6 rue des Gerbes d'orge 89700 TONNERRE
- OBJET : acquisition, propriété de tous immeubles bâtis et non bâtis.
- DUREE : 99 années
- CAPITAL : 1.000 €
- APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €
- GERANCE: Monsieur Philippe BERTHAUD et Madame Marie-CLaude BERTHAUD, demeurant 6 rue des Gerbes d'orge 89700 TONNERRE
- CESSION DE PARTS: agrément obligatoire sauf entre associés et descendants. Notification du projet de cession au gérant. Dans le mois l'assemblée doit être convoquée pour statuer sur l'agrément. A défaut d'agrément les associés, la société ou un tiers agréé peut racheter les parts.
- IMMATRICULATION: RCS AUXERRE

Pour avis,

AL894325660

viseeon

EC2 CONSEILS

6 bis rue Denis Papin
89000 AUXERRE

Par acte SSP du 16/10/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : FAYYAR Objet social : Brasserie de bière artisanale et fabrication d'autres boissons alcoolisées ou non avec vente sur place et à emporter aux entreprises et aux particuliers Achat de bière de fabrication artisanale pour revente sur place et à emporter aux entreprises et aux particuliers Vente de marchandises promotionnelles liées à l'activité de fabrication de bière Organisation d'événements autour de l'activité de fabrication de bière Siège social : 16 rue de Paris, 89530 Saint-Bris-le-Vineux. Capital : 15000 € Durée : 99 ans Président : M. BERHAUT Simon, demeurant Maison Forestière d'Asvins, 58350 Châteauneuf-Val-de-Bargis Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède Clause d'agrément : Les actions de la société ne peuvent être cédées, sauf entre associés, conjoints, ascendants et descendants qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité des voix des actionnaires Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL894325662

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/10/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EURODISTRI Objet social : Achat, vente, distribution y compris automatique, l'import, l'export de tous produits alimentaires non réglementés et non alcoolisés Siège social : 34 rue Thenard, 89100 Sens. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : Mme KARABIYIK NURSEL, demeurant 34 avenue de la Marne, 89100 SensAdmission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Clause d'agrément : Le prix de cession est fixé de gré à gré Immatriculation au RCS de Sens

AL894325689

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne) du 18 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : NATINEPACH. Siège social : 24 Avenue des Clairions, 89000 AUXERRE. Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens. Durée

de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Marie- Paule ROLLET épouse GOUVERNAIRE et Monsieur Jean-Paul GOUVERNAIRE, demeurant ensemble 24 Avenue des Clairions, 89000 AUXERRE. Dispense d'agrément pour cessions à associés, Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

AL894325690

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI PARET 77 au capital de 1.000 €, dont le siège social est à St MAURICE THIZOUAILLE (89110) 3, rue de la Couturière, ayant notamment pour objet, l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété. M. M. PARET demeurant à St MAURICE THIZOUAILLE (89110) 3, rue de la Couturière a été nommé gérant. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des parts. Immatriculation au RCS de SENS.

AL894325693

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne) 1, rue Etienne Dolet, le ONZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX-NEUF, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT D'AUXERRE 1, le 15 octobre 2019, Dossier 2019 00032131 Référence 8904P01 2019 N 01174 Enregistrement 0€ Pénalités 0€ Total liquidé : zéro euro Montant reçu : zéro euro. Le contrôleur principal des finances publiques Patricia VICENTE Contrôleur Principal des Finances Publiques signé illisiblement.

Il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination sociale : « SCI VINEA CERASUS ».

Forme : SOCIETE CIVILE régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par le décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 ;

Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de MILLE HUIT CENTS EUROS (1.800,00 €).

Il est divisé en 180 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 180.

Les fonds correspondant aux apports en numéraire n'ont pas encore été libérés.

Siège Social : IRANCY (Yonne), 30 Rue Soufflot.

Objet Social :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la mise à disposition gratuite d'une résidence principale au profit des associés des biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : MILLE HUIT CENTS EUROS (1.800,00 €).

Gérance : La société a pour gérants pour une durée illimitée :

Monsieur Denis CELIS, demeurant à IRANCY (Yonne), 6, rue Saint Martin

Monsieur Bruno CHRETIEN, demeurant à SAINT LOUP GEANGES (Saône-et-Loire), 7, rue Jean Baptiste Cautin.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Cession de parts sociales - agrément : Toutes les mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément y compris celles au profit d'un ascendant ou descendant.

L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision prise en assemblée générale extraordinaire.

Pour Avis, Maître Jean-David FONTENEAU, notaire.

AL894325694

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Volailles
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 49 €
☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE